Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 97 (1952)

Heft: 4

Artikel: Activité hors service

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348480

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Activité hors service

Nous lisons dans le Nº 88 du «Bulletin de l'Association des officiers de réserve de Paris» deux articles d'un sommaire riche en aperçus sur l'activité hors service de l'officier de réserve français. Ils ont retenu l'attention de notre chroniqueur. Ce sont Où en sommes-nous? par le commandant A. Nicol et L'Officier, extrait de L'Education dans l'Armée destiné aux jeunes officiers à leur sortie de l'Ecole Spéciale Militaire de Coëtquidan.

Pour le commandant Nicol, les différences que l'on peut constater en Europe ne sont pas superficielles. L'Angleterre insulaire n'est pas l'Europe continentale. La Suisse, plus isolée dans ses montagnes, est plus jalouse de son indépendance. Les peuples méditerranéens et les peuples nordiques n'ont pas les mêmes points de vue. Une organisation de l'Europe, si elle veut éviter les frictions de toute sorte, doit tenir le plus grand compte des diversités naturelles et conserver les libertés locales et nationales auxquelles les populations sont attachées. Chaque nation doit se sentir chez elle en Europe et se retrouver dans l'Europe. Ces mêmes considérations s'appliquent à l'organisation de la défense de l'Europe et même à la conduite des opérations militaires avec des contingents nationaux fournis par la conscription. Là encore les méthodes employées, en particulier sur le plan de l'instruction, devront respecter les particularités de chaque allié. Et l'auteur de citer pour exemple les méthodes suisses qui exigent l'esprit civique des Suisses. La défense de l'Europe

occidentale est-elle un problème européen? Non, répond le commandant Nicol. Néanmoins des réalisations nationales coordonnées sont indispensables à son organisation qui reposera toujours sur des éléments nationaux dont la valeur doit demeurer le premier souci de tous les pays alliés.

Dans l'article intitulé *L'Officier*, quatre termes sont en italique. Les voici : Abnégation, esprit de sacrifice, honneur, discipline, tous concourant à la tâche à laquelle l'officier s'est consacré. Pour entreprendre celle-ci, certaines conditions sont nécessaires : l'exemple, le rayonnement, la connaissance des hommes dont on a la charge, l'engagement total de sa responsabilité et la vocation. Pour la réussir, il en est d'autres : l'autorité, fondement du commandement, le courage, la compétence, la vigueur physique et l'équilibre nerveux.

De cette rapide, mais complète énumération des qualités de l'officier, une conclusion s'impose avec une aveuglante clarté: sous peine de faillir, l'officier doit être un guerrier et un éducateur.

Réd.